

LES DIX
PREMIÈRES ANNÉES
DE
*L'ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ*



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

PALAIS DES NATIONS

GENÈVE

1958

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos.	VII
-----------------------	-----

PARTIE I — ÉVOLUTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE INTERNATIONALE

Chapitres

1. Les Conférences sanitaires internationales	3
2. Les premières organisations sanitaires internationales	15

PARTIE II — ÉTABLISSEMENT DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

3. Les recommandations de San Francisco	37
4. La Commission technique préparatoire	40
5. La Conférence internationale de la Santé	44
6. La Commission intérimaire.	54
7. Développement organique	72
8. Membres et structure de l'Organisation	79
9. La préparation du programme	112
10. La coopération avec d'autres organisations	129

PARTIE III — LES DIX PREMIÈRES ANNÉES

11. Besoins et méthodes.	149
12. Le paludisme	172
13. La tuberculose	188
14. Les maladies vénériennes et les tréponématoses.	198
15. Les viroses	211
16. Les zoonoses et la santé publique vétérinaire	228
17. Les autres maladies transmissibles.	241
18. La quarantaine internationale	259
19. Services d'épidémiologie et de statistiques sanitaires	278
20. L'énergie atomique dans ses rapports avec la santé	289
21. L'assainissement.	297
22. La nutrition	309
23. La santé mentale	324
24. Les services de santé et les soins médicaux	334
25. L'hygiène de la maternité et de l'enfance	352
26. L'éducation sanitaire de la population	364
27. Enseignement et formation professionnelle	372
28. Les soins infirmiers	391
29. Normes et nomenclature pharmaceutiques	403
30. La standardisation biologique	409
31. Les drogues susceptibles d'engendrer la toxicomanie	418
32. Les méthodes des laboratoires de santé publique.	422
33. Publications et services de documentation	429
34. L'information	445

ANNEXES

1. Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé	459
2. Membres et Membres associés de l'Organisation mondiale de la Santé	473
3. Commission technique préparatoire de la Conférence internationale de la Santé: Membres et autres participants	476
4. Conférence internationale de la Santé:	
1. États et organisations représentés à la Conférence	479
2. Bureau de la Conférence et présidents des commissions	480
5. Membres de la Commission intérimaire	482
6. Assemblées mondiales de la Santé, 1948-1957: Présidents, Vice-Présidents et présidents des commissions principales	486
7. Conseil exécutif, 1948-1957:	
1. Présidents du Conseil et de ses comités permanents	492
2. Membres habilités à désigner une personne pour siéger au Conseil exécutif	495
8. Tableaux et comités d'experts :	
1. Tableaux d'experts	496
2. Comités d'experts, 1947-1957.	497
9. Réunions techniques, 1947-1957.	503
10. Organisations non gouvernementales entretenant des relations officielles avec l'OMS au 31 décembre 1957	515
11. Répartition annuelle des bourses par sujets d'études, 1947-1956	517
12. Effectifs et répartition du personnel, 1946-1957.	519
13. Revenus et dépenses de toutes provenances, 1948-1957	522
<i>Index</i>	527

CARTES

Carte 1. Bureaux régionaux de l'OMS et zones qu'ils desservent	85
Carte 2. Réseau des communications épidémiologiques radiotélégraphiques	263
Carte 3. Notifications des cas de choléra en 1948 et 1957	266
Carte 4. Notifications des cas de peste humaine en 1948 et 1957	268
Carte 5. Notifications des cas de variole, 1948-1957	272
Carte 6. Notifications des cas de fièvre jaune de brousse et de fièvre jaune urbaine, 1948- 1957	276

GRAPHIQUES

Graphique 1. Structure du Secrétariat du Siège	103
Graphique 2. Structure organique type d'un bureau régional	105
Graphique 3. Nombre de pays ayant bénéficié de bourses d'études et nombre de pays ayant accueilli des boursiers, 1947-1956	387

AVANT-PROPOS

Il y a aujourd'hui dix ans entrain en vigueur la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé qui, en ce 7 avril 1948, prenait ainsi sa place parmi les institutions spécialisées établies selon la Charte des Nations Unies.

Dans le volume qu'en cet anniversaire j'ai l'honneur de présenter, on s'est efforcé non seulement de retracer l'histoire de ces dix premières années, mais de la placer dans la perspective des réalisations antérieures et aussi de dégager les grandes lignes qui montrent la voie pour l'avenir.

Les problèmes posés, les difficultés rencontrées, les solutions apportées ont été esquissés aussi sobrement que possible, avec un souci permanent d'objectivité. Encore que la période étudiée soit bien courte, si l'on considère l'étendue des tâches à accomplir, je crois que tous ceux qui, dès le début, ont eu foi en les buts et idéaux de l'Organisation trouveront dans ce rapport la justification de leurs espoirs et la preuve des réalisations encore modestes peut-être, mais tangibles qui ont été accomplies.

Ce regard en arrière, cette mesure du chemin parcouru m'autorisent à persévérer dans l'optimisme que j'ai toujours manifesté et renforcent ma confiance dans les destinées de l'Organisation. C'est ce même sentiment de confiance que manifeste d'ailleurs la volonté croissante de coopération de la part des États Membres de l'OMS. S'ils ne croyaient pas en son avenir, ils ne montreraient pas autant d'enthousiasme et de persévérance à prendre leur part de ses tâches, et ceci est vrai des gouvernements comme des institutions scientifiques, des administrateurs comme de ces milliers de savants et de chercheurs qui, tous les jours dans le silence de leur laboratoire travaillent pour notre but commun.

C'est cette confiance et cette foi qui, en cette année faste, permettent à l'Organisation, après bien des traverses, de se retrouver à nouveau sur la route de cette universalité qui a été son idéal premier, et l'OMS, comme l'ont voulu ses fondateurs, est maintenant bien près d'être réellement mondiale. Le lieu précis où nos activités prennent naissance n'en a pas moins d'importance, et le jour me paraît bien choisi pour dire ce que nous devons à l'atmosphère spirituelle, au climat de compréhension et aux traditions internationales du noble pays où notre Siège a été si heureusement

placé. Tous, j'en suis sûr, des États Membres jusqu'au Secrétariat, s'associeront à cet hommage que nous nous devons de rendre à la Confédération suisse et à la République et Canton de Genève.

Je souhaite maintenant qu'à la lecture des chapitres qui vont suivre nous sachions tous tirer les leçons d'un bref mais riche passé et y trouver l'encouragement qui nous est nécessaire pour l'avenir.

Genève, le 7 avril 1958.

A handwritten signature in black ink, reading "M. G. Andau". The signature is written in a cursive, flowing style with a prominent loop at the end of the last name.

Directeur général